SALSEPAREILLE DE SANDS.

La découverte de l'art de l'imprimerie, au quinzième siècle, a plus fait pour l'amélioration de la condition mentale de l'homme que tout autre événement depuis l'introduction de l'ère chrétienne. Depuis cette période jusqu'à l'époque actuelle, la presse a exercé une influence et un contrôle puissant sur les destinées de l'homme. Ce que la presse opère sur l'esprit, la Salsepareille de Sand l'opère sur le corps; elle nettoie ses puissances régénératrices ou chasse les maladies, en donnant la force et la vigueur à une constitution épuisée, en détruisant l'insalubrité et en établissant à sa place un cours régulier dans tout le système de la circulation. Par elle, les maladies provenant de l'impureté du sang, telles que les rhumatismes, les scrofules, l'érysipèle, les dartres, etc. etc. sont radicalement guéries. Les affections des membranes muqueuses, telles que les catarrhes chroniques passant des passages nasaux dans les membranes bronchiales du gosier, les rhumatismes, les fleurs blanches, le haut-mal, seront détruits par cette médecine inappréciable.

Pour plus amples détails, voir les divers avis dans ce journal et autres.

☞ Préparée et vendue en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands & Co. droguistes chimistes, bâtisses en granit, 273, encoignure Broadway et Chambers street, New York.

Vendue à la Nouvelle-Orléans, par A. Oliver et Co. 84, rue de Chartres, et par Sickles et Co. No. 46, rue du Canal; par Dufilho, 149, rue de Chartres, et par les marchands et droguistes des divers endroits des Etats-Unis.

Prix, $1 par bouteille.—6 bouteilles pour $5. 30 août

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Mardi soir, 12 septembre 1843.

Les affaires de ces trois derniers jours ont été on ne peut plus calmes, le coton est le seul article dans lequel il se soit fait quelques transactions qui méritent d'être signalées.

Le temps, depuis notre dernier rapport, a été très beau et très chaud, le thermomètre marque généralement à midi de 95 à 96 à l'ombre. Les récoltes qui avaient souffert des fortes pluies que nous venions d'éprouver se trouveront très bien de ce changement de temps qui leur est très favorable.

Les cas de fièvre jaune augmentent et nous engageons fortement les étrangers et les personnes non acclimatées à ne pas rentrer en ville pour le moment.

COTON—Arrivé depuis le 8 du courant, de Louisiane et Mississippi, 1,192 balles, Tennessee et North Alabama 56; ensemble 1,248 balles. Expédié dans le même espace de temps, point. Ce qui augmente le stock de 1,248 balles, et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de 7,177 balles.

ETAT DU COTON.

1843 Septembre 1er. Stock en mains,		4,934
Reçu ces trois derniers jours,	1,248	
Antérieurement,	1,779	3,027
		7,961
Expédié ces 3 derniers jours,	—	
Antérieurement,	784	784
Stock en mains ce soir 12 septembre		7,177

Depuis notre revue de vendredi dernier les transactions en coton ont été très animées, l'activité s'est surtout fait sentir sur le coton nouveau, et nous pouvons aujourd'hui considérer le marché comme pleinement ouvert. Les ventes de ces trois derniers jours se sont élevées à 4,000 balles, dont 700 de la nouvelle récolte prises pour être expédiées en France, en Espagne et au Nord. Ces transactions ont enfin établi les prix, aussi donnons-nous aujourd'hui les cotes du coton nouveau. Les prix de l'ancien coton ont obtenu une hausse, nous cotons: supérieur 8 cts, ordinaire 6 1/4 à 6 1/2, courant 6 à 6 1/2, bon courant 7 1/4 à 7 1/2, ces dernières descriptions manquent tout à fait sur le marché. Parmi les ventes de ces trois derniers jours nous signalons: 170 balles nouveau à 8, 19 de à 9, 20 de à 9, 16 de à 8 3/4, 22 do à 8 1/2, 20 de à 9, 19 do à 8, 22 de à 8 3/4, 13 de à 8 1/2, 84 do à 7 3/4, 85 do à 8, 31 de à 9, 75 de à 6 1/4, 19 de à 7 3/4, 24 do à 6 1/4, 30 de à 7 1/2 et 8, et 35 de à 8 3/4; 71 balles vieux à 7 1/2, 30 à 8, 46 de à 6 1/4, 30 de à 6 1/2, 30 de à 5 1/2, 9 de à 6 1/2, 3 de à 5, 30 de à 6 1/2 et 56 Texas à 5 1/4.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi:

Ordinaire et bas, de	point.
Ordinaire,	7 1/4
Bon ordinaire,	7 1/2 à 8
Bon ordinaire et petit courant,	8 1/4 à 8 1/2
Petit courant et courant,	9
Bon courant.	point.
Tennessee et North Alabama,	
Ordinaire et bas,	00 à 00
Ordinaire,	00 à 00
Bon ordinaire,	00 à 00
Bon ordinaire et petit courant,	00 à 00
Petit courant et courant,	00 à 00
Bon courant	0 à 00

TABAC—Nous n'avons été informés d'aucune vente de tabac depuis notre revue de mardi dernier, le marché est littéralement dépourvu de stock, à l'exception cependant de 150 boucauts environ en secondes mains qu'il faut ajouter à environ 300 boucauts qui n'ont pas encore été mis sur le marché, les détenteurs demandant une hausse de prix. En l'absence de transactions nous laissons subsister nos cotes comme suit: ordinaire et commun 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/4 pour X secondes et premières, bon 3 1/2, 3 1/2 et 4 1/2, choix 2 3/4, 3 3/4 et 4 3/4.

Les nouvelles qui nous parviennent de l'intérieur concernant la récolte sont défavorables, la plante a considérablement souffert des fortes pluies et de la grande sécheresse qui leur a succédé, ce qui a nécessité de couper les feuilles lorsqu'elles étaient encore vertes. La récolte du Missouri promet également moins qu'aucune époque antérieure de la saison, mais dans quelques parties du Kentucky et du district de l'Ouest la récolte sera, selon toutes les apparences, assez abondante.

Arrivé depuis le 8 du courant 400 boucauts; expédié dans le même espace de temps, point.

ETAT DU TABAC.

1843—Septembre 1, Stock en mains		5,069
Reçu ces trois derniers jours,	400	
Antérieurement,	378	778
		5,847
Expédié ces trois derniers jours,		
Antérieurement,	1,510	1,510
Stock en mains ce soir 12 septembre		4,337

SUCRE—Les transactions en sucre sont toujours très limitées et sont principalement restreintes aux besoins du commerce de la ville. Nous cotons les qualités extrêmes de 5 1/2 à 6 3/4, les qualités supérieures demandent quelquefois 7 cents.

Les sucres de la Havane sont sans changement, c'est à dire: Bruns, 6 à 6 1/2; Blancs, 10 à 10 1/2.

MELASSE—Il ne se fait dans cet article que quelques ventes pour le détail, aux prix portés à nos dernières cotes, c'est à dire 20 à 22 cents par gallon, selon la qualité.

FARINE—Le marché a été très calme durant ces derniers jours, les ventes sont tout à fait restreintes aux besoins de la consommation aux prix ci-après: Ohio $4 25 à $4 50, St. Louis $4 50 à $4 75.

PRODUITS DE L'OUEST—Les affaires sont nécessairement très limitées à cette époque de la saison, mais il n'est survenu aucun changement dans les prix.

WHISKEY—Sans changement—Rectifié 20 à 21 cents par gallon.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—La demande de toile est toujours très active aux prix portés à nos dernières cotes qui se sont bien maintenues. Nous cotons: toile du Kentucky 13 et 13 1/2 comptant et 14 à 15 à terme, toile de l'Inde 12 comptant, corde du Kentucky 4 1/2 à 5 1/2 comptant, et 5 1/2 à 6 1/2 à terme.

SEL—Il n'est survenu aucun changement dans le Liverpool que nous cotons gros et fin $1 75 par sac, mais le gros commence à devenir très rare et les prix ont une tendance à la hausse. Une cargaison de 4,000 boisseaux de l'Ile Turques arrivée la semaine dernière a été vendue à un taux moyen de 20 1/2 cents par boisseau, et est encore en mains on demande une hausse. Environ 1,000 boisseaux de la même description reçus de New York sont encore invendus.

CAFÉ—Les ventes sont très limitées aux prix portés à nos dernières cotes, c'est-à-dire, Havane prime vert 8 à 9 1/4, Rio 8 à 8 1/2.

BLANC DE BALEINE—En demande limitée, mais les prix sont les mêmes, c'est à dire, New Bedford 30 à 31, Nantucket 30 à 36. Le stock sur place est actuellement très abondant.

CHANGE—Il ne se fait rien en change étranger et le taux reste nominalement le même. Le change sur le Nord au contraire est offert en grande quantité et le taux a fléchi.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	7 1/2 à 8 p. ct. prime.
France,	5 25 à 5 30 do.
New-York, 60 jours de vue	1 1/4 à 1 1/2 p. c. esc.
Chèques à vue,	pair à 1/4 p. ct. prime
Philadelphie 60 jours de vue	1 1/4 à 1 1/2 p. ct. esc.
De à vue	pair à 1/4 p. c. prime.
Boston 60 jours	1 à 1 1/2 p. ct. esc.

FRET—Il ne se fait rien dans le fret, le taux est presque nominal.

FRET.

Coton pour Liverpool,	7/16 d
De de Havre,	
De de New York,	92 par balle.
De de Boston,	$1 00 do
Tabac pour Cowes,	27 s. 6 d.
De de Londres directement,	27 s. 6 d.
De de New York,	4 75 à 5
De de Boston,	4 50
De de Philadelphie,	5 à 6 00

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Coux de $1000		
do 500		
do 50 et 100		
Billets de la Banque Consolidée	28 à 30 p. c. escompte	
do Commerce	94 à 94	do
do Citoyens	20 à 30	do
do Améliorations	77 à 80	do
do Atchafalaya	75 à 80	do
do Exchange	50 à 60	do
do Orléans	44 à 46	do
do de la 1re Municipalité	[illegible]	do
do 2de do	5 à 6	do
do 3me do	52 à 54	do
do Alabama	12 1/2 à 13 1/2	do
do Kentucky	pair à 1 p. cent	do
do Tennessee	pair à 1	do
do Ohio	8 à 9	do
do Illinois	45 à 50	do
do Indiana	pair à 1	do

DROGUERIES.

EN débarquement du navire O'Connell:
10 barils sel d'Epsom de Baltimore,
10 do blanc d'Espagne,
5 do alun,
10 do bois de teinture,
20 livres cochenille,
4 barils crème de tartre,
2 caisses Seidlitz et soda powders,
3 barils vernis copal "pur"
600 livres litharge,
10 barils essence thérébentine,
1 do fleur de camomille.
En magasin:
300 gallons huile de lin,
400 barils peinture blanche, rouge, noire et verte, à vendre par P. CUSACHS,
12 sept au coin des rues Condé et St. Philippe.

MARCHANDISES sèches—Les soussignés ont reçu par la barque Shannon du Havre, les articles suivants qu'ils offrent à vendre à bon marché:
Indiennes françaises en couleurs et dessins à la mode, deuil et demi-deuil, rouges, bleues, jaunes, unies et à raies satinées pour rideaux,
Bordures d'indienne pour dito,
Indiennes fourniture pour meubles,
Couvertes de soie pour dames,
Satins unis noirs,
Satins grecs et serges de soie pour tailleurs.
TOOLE & BARRIERE, 11 sept 20, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, à des prix modérés: [illegible] milliers Bouchons en sacs de 500 chaque; 100 caisses Vin vieux. JEAN FISSE, 6 sept—6 rue St. Pierre, No. 27.

VIN DE BORDEAUX—40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 12 sep

MOUCHOIRS BATISTE BRODES—12 douzaines mouchoirs batiste brodés, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 12 sep

HUILE DE VITRIOL—10 damejeannes, à vendre par P. CUSACHS. 12 sep Encoignure Condé et St. Philippe

CIGARES—30,000 de la Havane, en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée 12 sep

CIGARES de la Havane, de toutes espèces, constamment en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée 12 sep

AMIDON de la Havane—[illegible] barils en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 20 Vieille Levée 12 sep

CAFÉ—162 sacs nouvelle récolte, en débarquement de la goëlette Hero de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 20 Vieille Levée 12 sep

CORDAGE de Manille, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 12 sept

CONSULAT DE LA REPUBLIQUE MEXICAINE.

Nouvelle-Orléans, le 6 septembre 1843.

Le ministre des finances me communique ce qui suit, sous la date du 14 août:

Son Excellence le président provisoire a rendu le décret suivant:

Antonio Lopez de Santa Anna, général de division, bien méritant de la patrie et président provisoire de la république mexicaine, à ses habitants, fait savoir: Que désirant protéger l'industrie nationale et donner de l'occupation et des moyens de subsistance à la classe nécessiteuse, et afin de mettre à profit les nombreux éléments dont le territoire de la république abonde, dans l'exercice des pouvoirs qui me sont accordés par la septième des bases adoptées dans cette ville et sanctionnées par la nation, j'ai cru devoir décréter ce qui suit:

Art. 1er. L'importation des articles ci-après est prohibée sous peine de saisie.

Carosses, voitures et toute espèce de véhicules étrangers, Harnais, Chapeaux complets ou de feutre, Meubles de toute espèce, Forte pianos, Marionnettes et jouets d'enfant de toute espèce en métal, etc., Les objets manufacturés en or, argent et cuivre doré ou plaqué comme suit: Tous objets ouvragés, Goupillons, Candélabres, Amphores, Porte huiliers ou huiliers, Anneaux de toute dimension, Pendants d'oreilles, Pupitres, Nécessaires pour la barbe, comme bassins, pots, savonnettes, Etuis, Gibernes, Tabatières, Ornements de métal pour les chapeaux, Porte-Cigares, Bagues, Colliers, Coupes, Saint Ciboires, Crucifix, Croix, Couverts, Cuillères, Cuillères à ragoût et à soupe, Petites Cuillères, Couteaux, Soleils pour l'exposition du St. Sacrement, Dés, Mouchettes, Dévidoirs, Diadèmes, Cruchons, Corbeilles à fruits, Fontaines, Hameçons, Garnitures d'armes, de casque, de montures, etc., Boucles de jarretières, Boîtes aux hosties, Encensoirs, Savonnettes, Jarres, Pots à anse, Urnes,

Eventails, Sucriers, Bassins et bassines pour femmes et enfans, Cannes et baguettes, Plateaux, Chaînes de Chine, Chandeliers petits et grands, Jeu de boutons, Bracelets, Brasiers petits et grands, Agrafes de manteaux, Chaînes, Cafetières, Calices, Sonnettes, Candélabres pour cierges, Chandeliers de toute grandeur, Lampes, Clefs de montres, Soucoupes, Cadres, Médailles, Médaillons, Navettes, Boîtes à pains à cacheter, Bols, Pattes d'épaulette, Bougeoirs, Patènes, Peignes, Pots d'étain, Assiettes de toute dimension, Agrafes pour la poitrine et les cheveux, Bracelets de femme, Poinçons, Tasses à café et à chocolat, Offrandes, Poignées de cannes, Boîtes à cigares et à cigarettes, Autels, Bouquets pour les églises, Nécessaires de bureaux, en tout et par pièces, Chasses, Sonnettes, Salières, Soupières, Pincettes pour les fumeurs, Encriers, Fourchettes, Vinaigriers, Réflecteurs, Services à café,

Objets de fer et d'acier, comme suit:

Anneaux, Eperons mexicains, Aiguillettes, Fil de fer et d'acier, Barreaux pour fermer portes et fenêtres, Crochets de toute dimension, Marteaux pour portes cochères et autres, Alênes, Pinces, Etrilles, Coins pour scies, Hameçons, Cercles en fer pour barils, &c.; Enclumes, Bêches, Herminettes, Pelles à feu, Vrilles, Poids, Vilebrequins, Tarrières, Bigornes, Embouchures de mors, Brasier, Brosses pour les chevaux, Burins, Chaînes en fer et colliers pour les chiens, Chaudières, Lits, Petites Corbeilles, Cadenats, Lampes, Anges de fer, Poulies, Pilons, Casseroles, Ciseaux, Trappes, Serrures, Verroux, Feuilles pour le placage, Pots à chocolat, Coutellerie de toute espèce, y compris les estropes et compas en fer, Bouteroles, Planes, Cordes pour instruments de musique, Socs de charrues, Tire bourres, Scies, Tas, Tenailles pour les cheminées,

Etaux et Clous à vis, Ecritoires, Briquets, Mouchettes, Eperons, Etriers, Poêles, Espagnolettes, Aiguilles de balances, Outils de relieurs, Mors, Crochets, Clef de Garangeot, Varlopes, Traitoires, outils de tonneliers, Gonds, Vilebrequins, Hachettes, Boucles, Boucles à harnais, Fers à cheval, Fers travaillés pour balcons, fenêtres, leviers, demi-selles et [illegible], Faux et faucilles, Fourneaux, Lampes, Limes, Platines de fusils et de pistolets, Cercles de roues, Marmites, Marteaux, Grands maillets, Moules, Ressorts en général, do de voitures, Petits leviers, Pelles et petites pelles, Rouets, Grilles, Targettes, Aiguilles pour les cheveux, Pantoufles de portes, Piques et lances, Fers à friser, Poignées d'épées, Râteaux, Traîneaux, Grillages, Tourne-vis, Tire-bouchons, Emporte-pièces, Mesures, Fers à friser, Bandages pour hernies, Tranchets.

Tous objets manufacturés en ferblanc ou en zinc.

Art. 2 La prohibition mentionnée dans l'article précédent commencera à avoir son effet quatre mois après la publication de ce décret dans la capitale de la république pour les chargements qui arriveront dans les ports du golfe du Mexique, et six mois après pour ceux qui arriveront dans les ports de la mer du sud, le golfe de Californie et la mer de la Haute Californie.

Art. 3. Les marchandises et effets actuellement dans le commerce, dont l'introduction dans la république n'a jamais été autorisée, seront vendus et réembarqués dans un délai de six mois passé lequel ils seront saisis dans les boutiques et magasins où ils se trouveront, et le produit en sera déterminé à ce qui est prévu par les règlements des douanes intérieures; et les détenteurs des dites marchandises ou effets encourront une amende de dix à trois cents piastres, applicable au trésor public selon ce qui est réglé par la loi.

Art. 4. Il est accordé un délai d'un an pour l'écoulement par la vente ou le réembarquement, des marchandises ou effets actuellement dans le commerce, dans la république, et dont l'entrée est prohibée par le présent décret; et à l'expiration du dit délai, il sera procédé à l'égard des dites marchandises ou effets de même que pour ceux dont il est parlé à l'article précédent.

Art. 5. Les administrateurs et inspecteurs (vistas) des douanes maritimes où il paraîtra qu'il a été introduit quelqu'un des dits articles seront privés de leurs emplois.

En conséquence, j'ordonne que le présent décret soit imprimé, publié et répandu, et qu'il y soit obéi.

Palais National de Tacubaya, Le 14 Août 1843.
(Signé) ANTONIO LOPEZ DE SANTA ANNA.
(Signé) IGNACIO TRIGUEROS, Ministre des Finances.

Le commerce de cette ville voudra bien se tenir pour averti et agir en conséquence.
F. DE ARRANGOIZ, Consul.
N. B. Ce décret a été publié le 17 août 1843, à Mexico.

CONFORMEMENT à un acte du Congrès de la République du Texas, approuvé le 16 janvier 1843, et conformément aux instructions de l'honorable G. W. Hill, secrétaire de la Guerre et de la Marine, les soussignés offrent à la vente publique, le 1er octobre prochain, en la ville de Galveston, les propriétés suivantes, appartenant au gouvernement du Texas, savoir: Le brick ARCHER, et la goëlette SAN BERNARD, actuellement mouillés dans le port de Galveston, ensemble leurs voiles, agrès, apparaux et meubles.

Le brick est d'environ 460 tonneaux, et la goëlette d'environ 140 tonneaux.

Ces navires ont été construits à Baltimore, de bons matériaux, pour le service de la marine du Texas en 1840, ils sont doublés et chevillés en cuivre, on a actuellement à les réparer à neuf et à les approprier à la marine marchande, et ils seront en très bon état sous les rapports.

Aussi au même lieu et à la même époque, les deux machines à vapeur à basse pression du steamer Zavalla, de la force de 150 chevaux chacune, presque neuves et en très bon état.

Conditions de la vente: Moitié comptant, et la balance à 60 jours de crédit, du jour de la vente, en billets endossés et hypothèque sur les navires.

W.M. BRYAN, W.C. BRASHEAR. } Commissaires de la Marine.
12 sept—30

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

UN jeune homme désirerait trouver une place d'économe sur une habitation; il sait faire le sucre et peut conduire tous les autres ouvrages utiles à une habitation. Il peut également employer les nègres à différens travaux tels que la charpente, la façon des charrettes, roues, boucauts, citernes, baril, carrelage de chaudières, etc. etc.
S'adresser au No. 11, rue Toulouse.
12 sept—3

A LOUER, rue Bienville, encoignure des Remparts, à côté de l'Institution des Demoiselles—Une maison en briques et à étages, ayant une grande cour couverte et dallée, et ayant un balcon sur la rue Bienville.
S'adresser à l'Institution de Demoiselles. 12 sep—12

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

LES soussignés sont actuellement prêts à fournir à bas prix les articles suivants.
Huile de baleine blanchie épurée d'hiver, huile de graine de lin pure, esprit de thérébentine, goudron, étoupe, ficelle d'emballage, blanc de plomb, cercles en fer pour barils et boucauts, et outils pour tonneliers.
Ils ont aussi en mains un assortiment complet de fer, clous, houes, haches, chaînes, meules de moulin, &c. &c. qu'ils garantissent d'excellente qualité
RICHARDS & MONTGOMERY,
11 sept—6t. de s. et 4t. lps. No. 11, rue de Chartres.

PERDU—Un billet tiré par J. U. Bryce, daté 10 janvier 1843, à 90 jours de $200, en faveur de George Parois et endossé par Barett et Lepage.
La personne qui a trouvé ce billet est priée de le retourner à CH. DUFOUR, 11 sept. 11, rue Conti.

ON a besoin d'une cuisinière bon sujet. S'adresser au No. 208, rue de la Levée, entre Quartier et Esplanade. 11 sept—

HUILE et blanc de baleine—30 barils huile raffinée et 25 caisses blanc de baleine en débarquement du navire Orléans et à vendre par MERLE BEYLLE & Co. 11 sept 45, Vieille Levée

CARREAUX de vitres—Un assortiment complet de carreaux de vitres français à vendre en magasin par SCHMIDT & Co. 11 sept 60, Bienville

GENIEVRE de Hollande marques steamboat et Orange d'importations anciennes et récentes, qualité supérieure, à vendre par SCHMIDT & Co 11 sept 60 Bienville

CAFE—133 sacs de la Havane en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée 11 sept

COUVERTURES de laine françaises, 3 points, à vendre par SCHMIDT & Co. 11 sept. 60, Bienville.

CAFE de la Havane—73 sacs en débarquement de la goëlette Hero, et 25 do en magasin, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune 11 sept

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Imperiales etc., et d'autres marques favorites, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune 11 sept

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune 11 sept

SEL des Iles Turques—1070 sacs 2 boisseaux chaque, à bord du navire Louisville et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

A VENDRE par le soussigné: Eaux-de-vie, Vins et Liqueurs.
10 demi-pipes vieux Cognac de preuve, qualité supérieure.
10 demi-pipes dito 1re preuve, qualité très supérieure.
200 caisses Vin rouge, bon ordinaire.
200 caisses dito en qualités supérieures.
100 paniers Anisette superfine de Champion.
50 caisses Absynthe suisse, qualité supérieure.
45 caisses Kirschwasser, do.
31 août G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné:
Crêpe noir,
Gros de Suisse noir,
Gros de Naples noir,
Satin noir,
Satin blanc,
Bas de soie noirs, diverses qualités,
Cravates soie noire, taffetas d'Italie,
Idem en taffetas, qualité supérieure,
Un assortiment de Mouchoirs de batiste,
Escarpins en soie noire, 60 et 10 par paire.
31 août G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

DROGUERIES—1000 liv. moutarde noire créole de nouvelle récolte, 2000 liv. orge perlé, 180 liv. camphre raffiné, 300 liv. gomme sénégale belle, [illegible] 20 barils tamarin, à vendre par P. CUSACHS, 6 juil Au coin des rues Condé et St. Philippe.

BLANC de baleine—[illegible] caisses New Bedford première qualité, en débarquement du navire John M[illegible] à vendre par HARROD, DARLING & Co. 1 sep 40, Commune

Vin de Bordeaux—En débarquement [illegible] de Bordeaux, 50 barriques [illegible] à vendre sur la Levée [illegible] J. E. LOREILHE, 9 sep Encoignure Royale et Douane

CERISES à l'eau-de-vie—40 caisses en bouteilles blanches, récemment reçues et à vendre par J. E. LOREILHE, 9 sep Encoignure Royale et Douane

VIN de Marseille, en barriques, de qualité supérieure, à vendre par J. E. LOREILHE, 9 sep Encoignure Royale et Douane

ABSYNTHE, Kirch, Capillaire &c. à vendre chez J. E. LOREILHE, 9 sep Encoignure Royale et Douane

ON a besoin d'un jeune domestique esclave. S'adresser au Nouveau Dépôt de Sangsues, rue Royale, No. 305, entre St. Philippe et Ursulines. PAUL TRASFOREST.
Nota.—L'établissement offre à vendre: 28 onces sulfate de quinine, 10 barils tamarin, 4 estagnons eau de fleurs d'oranger, 12 caisses eau de Seltz, ainsi que d'autres articles à très bas prix. 7 sept

BEURRE—5 fréquins et 4 1/2 do. prime de Goshen, salé exprès pour famille, dernièrement reçus et à vendre par FOSDICK & BROTH., 7 sept 60, Camp

CIDRE—20 barils Newark, très supérieur, garanti doux et en bon ordre, à vendre par FOSDICK & BRO, 60, Camp 7 sept

UN jeu complet de Vitrières, convenable pour un magasin de détail, ou un magasin d'habillemens, à vendre par FOSDICK & BRO, 7 sept 60, Camp.

CAFE de Rio, en magasin, à vendre par SCHMIDT & Co, 88, Bienville. 7 sept

COUVERTURES françaises—3 points, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co, 7 sept 60, rue Bienville.

HUILE de Baleine, de Lin, et de Tanneur, en magasin et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 7 sep

PIERRES de toutes dimensions, pour trottoirs et gouttières, taillées en gros mètres, posées en la troisième municipalité, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 7 sep

SALERATUS—20 barriques, pur dernièrement reçues, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 5 sep

POIVRE—100 sacs frais de Sumatra, dernièrement reçus, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 sep

CAFE—300 sacs prime vert de Rio à vendre en magasin, par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 sep

THE—300 caisses impérial, poudre à canon, Young Hyson et Pouchong, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 5 sep

EAU de Vie de Pêche—10 barils supérieur, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 5 sep

GENIEVRE de Hollande—20 pipes, marque Anana, Schiedam, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 sep

CLOUS—500 barriques assorties, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 sep

BLANC de Baleine—50 caisses, en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 sep

SACS de Pitre—20,000, de deux boisseaux et demi, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier. 5 sep

VIN de Teneriffe—8 1/4 barriques, dernièrement reçues, à vendre par NORCROSS & FOSDIK, 40 Gravier 5 sep

HUILE de baleine—1200 gallons huile blanchie en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras 4 sept

HUILE de baleine—1600 gallons raffinée, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras 4 sept

CLOUS—marque Warehouse Iron & Co. en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras 4 sept

CORDAGES de Manille et goudronné, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras 4 sept

BŒUF—125 barils prime, à l'inspection et à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti. 4 sept

HUILE—100 paniers huile d'olive en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 4 sept 45, Vieille Levée.

UN envoi de saucissons de Lyon, première qualité arrivé par la barque Shannon du Havre à vendre à bas prix par FORCADE & Co. 4 sept 39, rue de Chartres

CHAPEAUX CASIMIRS NOIRS pour hommes en débarquement du navire St. Mary et à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 7 août

SUCRE brun de la Havane à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis 2 sep

TABAC de Cube en feuilles, et cape et tripe, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis 2 sep

CIGARES de la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis 2 sep

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis 2 sep

BOIS de Campêche, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis 2 sep

GRAINES pour oiseaux, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis 2 sep

GENIEVRE—75 barils genièvre américain, à vendre par WOOD & SIMMONS, 2 sep 60 Magasins

CAFE DE JAVA—100 sacs, à vendre par WOOD & SIMMONS, 2 sep 60 Magasins

INDIGO—5 surons prime de Caracas, à vendre par WOOD & SIMMONS, 2 sep 60 Magasins

SUCRE—14 boucauts sucre de la Louisiane, récemment reçus et à vendre par B. & A. SOULIE, 2 sept 65, Bienville au 1er.

LES soussignés demandent cinq ou six bucheurs pour aller sur une habitation à quatre lieues de la ville. B. & A. SOULIE, 2 sept 65, rue Bienville, au 1er

CHARBON—30 boucauts de Philadelphie en débarquement de la barque Sarah Hand, et à vendre par T & S TOBY & BOGERT, 2 sept 70, rue du Camp

PORTER et Ale—10 barriques porter de Philadelphie, 17 de ale et 47 barriques do. en débarquement de la barque Sarah Hand, à vendre par T & S TOBY & BOGERT, 2 sept 70, rue du Camp

HABILLEMENS—10 caisses chemises, Hickory, commune et Marimac, aussi en coton blanc avec devant plissé, à vendre par ISAAC BRIDGE, 2 sept 76, Magasins

BRODEQUINS—150 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes, enfans et pour nègres, à vendre par ISAAC BRIDGE, 2 sept 76, Magasins

COFFRES-FORTS à l'épreuve du feu—Salamander patentés et améliorés de Robertson et Rich, petites et moyennes dimensions à vendre par ISAAC BRIDGE, 2 sept 76, Magasins

BALANCES patentées de Stevens, pesant de 600 à 3000 livres, constamment en mains et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins 2 sept

FARINE—500 barils farine de choix, en débarquement du steamer Missouri Mail, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 2 sept

BISCUITS de Boston à vendre en magasin par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 2 sept

CUIVRE en feuilles—20 caisses pour chaudronniers, dimensions assorties, article supérieur, en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 2 sept

CHAUX vive de Thomaston, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 47 Commune 2 sept

CIMENT, briques à feu, plâtre de Paris et crins à plâtrer constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acquéreurs, par G. BEDFORD, 47 Commune 2 sep

HUILE—Un assortiment général épurée, d'hiver d'été, en barriques et barils dernièrement reçus et à vendre par HARROD, DARLING & co, 1 sep 40 Commune

SUCRE en pains raffiné en barils et en caisses, à vendre par HARROD, DARLING & co, 1 sep 40 Commune

CHAUSSURE—900 caisses bottes, souliers et brodequins de différentes descriptions, à vendre en magasin par FROST & co, 10 Magasins 1 sep

HABILLEMENS—Chemises rayées et pantalons de cotonnade, à vendre par FROST & co. 10 Magasins 1 sep

HUILE raffinée de Baleine—47 barils, en débarquement du navire Monsoon, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 19 août

HUILE de Baleine—960 gallons huile épurée d'hiver en débarquement du navire Monsoon, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 19 août

MARCHANDISES D'AUTOMNE, par les derniers arrivages de Boston et New-York, à vendre par les soussignés:
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4 de large.
Do blanc 12/4 pour draps d'une seule largeur,
Flanelle, rouge, blanche, jaune et verte,
Satinet noir et couleur,
Casimir, nouveautés,
Cotonnade Log Cabin et Harrison,
Boutons petits carreaux bleu et couleurs assorties,
Indiennes nouveautés, Merimack bleu et autres,
Do deuil et demi-deuil,
Bombasine de de
Percale noire et couleur,
Serge en soie et en laine, pour tailleurs,
Piqué blanc et couleurs do do
Basin pour doublures do do
Boutons en soie et autres de de
Soie à coudre, des meilleures marques,
Ouvré et damassé pour nappes et serviettes,
Mousseline damassée riche pour rideaux,
Fil patente de Marshal et autres,
Chaussons écrus superfins,
Agraffes, aiguilles et épingles,
Percale et jaconat blanc, très belle qualité,
Mousseline suisse unie et à carreaux,
Indiennes à meubles, imprimées et unies,
Ouvrés de Russie et crash pour torchons,
Russie blanche et écrue.
Pour Habitations:
Coton Lowell 7/8 et 4/4.
Linsey et Kersey, très épais.
Do de du Kentucky, croisé,
Couvertures Grenier, de 3 points, supérieures,
Do américaines, Duffel,
Do de 12/4, très belle,
Cotonnade très belle et forte,
Une grande quantité d'autres articles, à vendre à bas prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD,
1 sept 35, rue de Chartres

PEET & MORTON,
(De la maison ci-devant Peet & North),
MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL,
No. 17, RUE DE CHARTRES,

REÇOIVENT par le John Minturn, en sus de leur précédent stock, et offrent à vendre à bas prix, pour du comptant:
70 caisses indiennes américaines,
40 balles toile à chemises, écrue, 3/4,
22 balles cotonnades Log Cabin,
20 balles toile à draps, écrue de Waltham, 4/4,
20 balles toile à draps Indian Head, 6/4,
12 balles coutil écru, 15 dito étoffe rayée,
6 balles flanelle croisée, pour lits,
10 balles cotonnade croisée, de fantaisie,
20 caisses coton blanc à chemises, 4/4,
4 caisses coton à draps, 5/4, et 4 do. de 12/4,
7 caisses jeans du Kentucky, assorti,
5 caisses batiste coton noir,
6 caisses flanelle de Canton, blanche,
2 caisses mousseline suisse, blanche,
4 caisses excellent drap anglais,
2 caisses gambroons superfins, 4 do. Kersey,
2 caisses bottes à la grecque, assorties,
4 caisses chaussettes blanches en coton, 4 do. de grises
6 balles coutil en coton, noirs et blanche,
1 caisse mousselinette de l'Inde, 1 caisse linen Bishop,
2 caisses lasting noir, et boutons en soie assortis,
1 caisse bretelles argentées et boutons à straps,
6 caisses idem en gomme élastique,
2 caisses jaconats blancs 4/4 et 6/4,
2 caisses casimir à la mode,
1 caisse lasting noir, 3/4 et 4/4,
1 caisse gros du Rhin, excellente qualité,
2 caisses bonnets de nuit pour femmes. 31 août

A VENDRE par le soussigné à prix réduits: 15 barriques vin St. Julien et Montferrand, 10 de vin vieux St. Julien pour famille, à demi de vin vieux, Haut Talence. 15 tierçons vieux vin blanc Sauterne et Barsac, 20 barriques vin de Marseille de Grousset, 15 tierçons vin de Porto imitation, 5 do excellent vin de Madère, 5 do vin de Sherry 1840, 10 barils vinaigre de vin blanc, 100 paniers vin de Champagne marques Napoléon, Lanseure, etc. etc., 1,500 caisses vin de Bordeaux des meilleurs crus, 30 de vin du Rhin diverses marques, 25 do vin de Bourgogne de Lanseure, 200 paniers anisette de Bordeaux, 60 caisses absinthe [illegible] 10 de prunes à l'eau de vie, 50 do cerises à l'eau de vie, 300 de liqueurs assorties de Paris et de Bordeaux, 1,000 boîtes sardines et petits pois, 20,000 bouchons, 8 caisses vinaigre de Bordeaux en jarres et en boîtes.
J. E. LOREILHE, 27 août Encoignure Royale et Douane

DROGUERIES—Reçu dernièrement: Gomme arabique blanche choisie, Gomme Sénégal, belle, en gros morceaux; Camphre raffiné, Moutarde noire créole, Camomille anglaise, belle; Alcool, à vendre par P. CUSACHS, 22 juil encoignure Condé et St. Philippe

VENTES DE SHERIF.

Julie Aillet, épouse de Jean Dubalien, vs. son mari.

COUR DE PAROISSE—No. 16,397—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mercredi, le 13 septembre 1843, à midi,

1o. Onze lots de terre situés au faubourg Montreuil, au-dessous de cette ville, désignés sous les Nos. depuis un jusqu'à onze inclusivement de l'îlet No. 22, conformément au plan dressé par L. Surgi, le huit mars 1836, enregistré en l'étude de Ferrand, notaire public, au livre des plans, livre No. 1, suivant lequel plan lesdits lots de terre mesurent au pied anglais chacun 31 pieds de face à la rue Elmire, entre les rues St. Jean-Baptiste et St. Avide, sur 120 pieds de profondeur de chaque côté; le lot No. un formant encoignure aux rues Elmire et St. Avide, et le lot No. onze faisant encoignure aux rues Elmire et St. Jean-Baptiste; lesdits lots bornés sur la ligne du fond par le faubourg Washington. Ensemble tous les droits et dépendances y appartenant, sans aucune exception ni réserve.

2o. Un terrain situé au faubourg Washington, quartier Dunedy, désigné par le No. dix de l'îlet No. 14, suivant le plan général dressé pour la compagnie des architectes, par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 9 février 1833, et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire, par acte du 31 mars 1836, et aussi suivant un plan particulier dressé par Journet, député voyer de la 2me Municipalité, sous la date du 24 février 1837, déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public, sous la désignation du plan numéro 33. Ce numéro dix mesure au pied anglais 30 pieds un pouce et 4 huitièmes face à la rue St. Ferdinand, entre les rues des Bons-Enfans et Moralès, sur 131 pieds 6 pouces et 4 huitièmes de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
D. AUGUSTIN,
5 août—2t en 30j shérif de la paroisse d'Orléans

Vente par le Marshal.

Zénon Bagnerie vs. Joseph Marchand et Salvador Baham. Le même vs. Célestine Baham, dûment autorisée par son mari M. Dupart, et Jean Broize, M. Dupart et Salvador Baham.

EN vertu de deux writs de fi. fa. à moi adressés par l'honorable A. Lanouville, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 14 octobre 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres,

Tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défendeur Salvador Baham à la succession de Rosalie Mezent, f. c. l. décédée, consistant des propriétés suivantes, savoir:

1o. Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Moreau, Mandeville, Espagne et Casacalvo, mesurant 30 pieds de face à la rue Moreau, sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

2o. Un lot de terre compris entre les rues Casacalvo, Espagne, Mandeville et Moreau, ayant 30 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

3o. L'esclave PHROSINE, âgée de 46 ans, et son enfant Rosella, âgée de 6 ans; Denis, âgé de 16 ans; Elize, âgée de 40 ans, et ses deux enfants Chrisostôme âgé de 9 ans, et Robert, âgé de 7 ans; et Colomb, âgé de 18 ans.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. C. CLAIBORNE, Marshal.
12 sept—3 en 30

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Bureau, No. 45, rue du Camp.
Capital comptant........................ $300,000
Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve.
Wm. A. GASQUET, Président
CH. BRIGGS, Secrétaire.
24 juillet

FORMATION DE SOCIETE.
LES soussignés ont aujourd'hui formé une société sous la raison sociale de REYNAUD & FALLON, pour la transaction des affaires de commission en général.
F. REYNAUD, B. FALLON.
1er septembre—

BOIS DE CONSTRUCTION
ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETE.
CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY,
21 juil Encoignure Carondelet et Villeré.

$500 DE RECOMPENSE
SERONT payés par nous, pour l'arrestation et la conviction ou telles informations qui pourront amener l'arrestation et la conviction des trois hommes qui ont attaqué et maltraité notre jeune frère Josiah, le 16 du courant.
WM. F. CONVERSE, THOS. M. CONVERSE,
23 août—15 de la maison Converse & Co.

SUCRE jaune—60 caisses en débarquement de la goëlette Hero, de la Havane, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16, Bienville 9 sept

CIGARES PRINCIPE d'excellente description, dernièrement reçus et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 9 sep

VIEILLE Eau de vie de Cognac—6 demi pipes, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 1 sept

CLOUS—200 barillets fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 1 sept

INDIGO de Manille, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée 1 sept

RAISINS verts de Malaga, en débarquement du navire John Minturn, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée 1 sept

HUILE d'olive—50 paniers à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 1 sept

CAFE de Java—à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 1 sept

BLANC de Plomb—40 barillets extra No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 1 sept 20, Commune.

HUILE de Vitriol—25 carboys, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 1 sept

BACON—30 barriques jambons et plats côtes de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 1 sept 44, Poydras

GRAISSE—7 barils, 4 1/2 de et 12 barillets, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 1 sept 44 Poydras

PORC mess—100 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 1 sept 44, Poydras

JAMBONS—100 barils supérieurs enveloppés pour famille, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 1 sept 44, Poydras

MAIS—191 sacs blanc, en très bon ordre, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 1 sept 44 Poydras

SAVON—100 caisses en débarquement de la barque Sarah Hand, 80 livres chaque, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 1 sept 44, Poydras

CUIR français—1 caisse cuir verni de la manufacture de Nys & Co.; 1 caisse veau ciré, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 1 sept

INDIGO—7 surons d'indigo de Guatemala, en débarquement et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 1 sept

CERISES à l'eau de vie fraîches et en bon état, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 1 sept

COUVERTURES françaises—Couvertures 3 points de Montpellier, à vendre par J. ALBERT 22 St Louis 1 sept

MAIS—630 sacs en débarquement et à vendre par HEWITT, HERAN & Co 65 Camp 1 sept

FARINE—2000 barils en débarquement et à vendre par HEWITT, HERAN & Co 65 Camp 1 sept

GRAISSE—2000 fréquins et 150 barils graisse en feuilles en magasin et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 1 sept

PORC—400 barils mess, à l'inspection de Boston, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 1 sept

TOILE et Corde d'emballage—300 pièces et 300 rouleaux à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 1 sept

CHAPEAUX—300 caisses formant un bel assortiment, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins 29 août

CUIR de Buffle—Un petit lot en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée 29 août

MELASSES—45 barils à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée 29 août

CHARBOIS de Bois—En lots convenables aux acheteurs, à vendre par B & A SOULIE, 29 août 65, rue Bienville, au premier.

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage—600 pièces toile "Paw Looms" 800 rouleaux corde et 350 livres ficelle, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 août 26, Poydras.

BACON—20 barriques jambons et plats côtés, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 août 26, Poydras.

BRIQUES à feu, anglaises, écossaises, de Baltimore et de Pensacola, ciment hydraulique, plâtre de Paris, crins à plâtrer, sable blanc, constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par G. BEDFORD, 47, Commune 25 août

A VENDRE par le soussigné: Peaux de veau vernies (patent leather) de Nys & Co. G. M. LUCAS, 30, Bienville 31 août

THE—90 boîtes poudre à canon 6 livres chaque en débarquement du navire John Minturn et à vendre par ROBERTS & HALL, 31 août 75 Magasins

CHECKS sur New-York, à 60 jours de vue, à vendre par La Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'Incendie. 31 août

BOUTEILLES françaises en caisses de 100 chaque, dernièrement reçues, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 28 août 54, Vieille Levée.

AMANDES—30 balles S. S. Amandes, en magasin et à vendre par PETERS & MILLARD. 26 août

CIMENT, Plâtre de Paris, Briques à feu &c.—350 barils ciment hydraulique, 50 do Plâtre de Paris, 40 milliers briques à feu anglaises et écossaises, 20 milliers briques à feu de Pensacola, à vendre à bas prix en lots à la convenance des acheteurs, par G. BEDFORD, 17 août 47, Communes

HABILLEMENS pour nègres—4 caisses à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 17 août 76 Magasins

BRODEQUINS pour nègres—30 caisses différentes descriptions, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76 Magasins 17 août

CHAPEAUX de feutre—20 caisses différentes descriptions, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76 Magasins 17 août

ESPRIT de thérébentine—10 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS, 17 août 20, Commune.

MARCHANDISES diverses.—100 sacs café Rio et Java; 200 barils sucre en pains, des raffineries de Philadelphie; 300 caisses Thé qualités assorties; 100 barils genièvre; 10 quarts barriques eau-de-vie, 8 demi-pipes eau de vie de Cognac, à vendre par WOOD & SIMMONS, 60 Magasins 18 août

SAVON—100 caisses marque de Jackson No. 1, en débarquement du navire Palmyra, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane 18 août

MOULINS à coton de l'Aigle—Améliorés, constamment en vente par TUFTS & HOBART, 18 août 20, Douane

CHANDELLES de Suif—Moulées très dur, en débarquement du navire Monsoon, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 19 août

ARTICLES DIVERS—50 sacs vieux Café du gouvernement de Para, 10 balles Café vieux Moka, 100 boîtes Thé noir et vert, 1re. qualité, 15 " Fromages d'ananas, 10 barils Tabac coupé de Made, Millery, à vendre par PETERS & MILLARD 2 août

A LOUER—Cette grande et vaste MAISON en briques avec magasin sise rue Royale Nos. 117 et 119, entre Conti et St. Louis. S'adresser au bureau de G. SCHMIDT, 60, rue Toulouse. 6 sept—18

MAISON A LOUER—Une jolie maison en briques à étage, située rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine, No. 111, à livrer le 1er octobre prochain. On peut examiner à toute heure de la journée. S'adresser à B. & A SOULIE 65 rue Bienville, au premier 5 sep

A LOUER—Le magasin No. 47 rue Bienville, au troisième occupé par MM. Hugo C. Gildemeester & co, s'adresser à SCHMIDT & co, 60 Bienville 2 sep

A LOUER à bas prix pour jusqu'au 1er. novembre, les beaux Magasins, bien situés Nos. 23 et 25, Vieille Levée, bâtis en briques et couverts en ardoises, par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 3 sept 44, Poydras.

A VENDRE—Deux maisons basses situées en encoignure Magasins et Berthélemy, à des termes avantageux. S'adresser sur les lieux. 11 sept—1

AVIS AUX MESSIEURS
BRODEQUINS et Nullifiers en peau vernie à $4 50; peau de veau à $1 50, garantis première qualité. On les fait par mesure au même prix à la fabrique rue Royale No. 180. 17 août

[illegible] Couvertures de laine, en débarquement du brick Osceola, capitaine Morgan, mouillé vis-à-vis la rue du Quartier, [illegible] barriques Vinaigre Pauillac et St. Estèphe, [illegible] balles Couvertures de laine, 3 points, [illegible] à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 18, rue [illegible]

INDIENNES pour le commerce de la ville—NORTH & BROTH., reçoivent actuellement par le navire Claiborne, une facture d'indiennes couleurs claires à petits dessins, et convenables pour le commerce de détail de la ville.
Aussi—Quelques caisses indiennes bleues. 8 sept

EN débarquement du brick Osceola, venant de Bordeaux 40 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par G. M. LUCAS, 30 Bienville 8 sep

EN débarquement du brick Charles, venant de Bordeaux 40 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par G. M. LUCAS, 30 Bienville 8 sep

VINS de France—Vin rouge, St. Julien, Château Lafitte, Gruau Larose et vin de Bourgogne en bouteilles et en barriques, à vendre par CH. DUFOUR, 11 Conti 8 sep

HUILE raffinée de baleine, en débarquement du navire Berlin, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 8 sep

BRODEQUINS—en débarquement du navire Claiborne, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 8 sep

BILLETS de la Banque des Citoyens—$170 en petits billets, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 8 sep

TABAC—30 caisses et barillets, manufacturé, différentes qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 8 sep

10,000 GALLONS huile de baleine blanchie et non blanchie.
15,000 do de do
50 caisses blanc de baleine, à vendre par WM. FROST & co. 20 Vieille Levée. 8 sep

CAFE—78 sacs nouvelle récolte en débarquement du brick Hope Howes de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 20 Vieille Levée 8 sep

SUCRE—140 caisses blanc et brun de la Havane en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par E. TROISGROS, 20 Vieille Levée 8 sep

SUCRE—60 caisses blanc et brun en débarquement de la goëlette Belle de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 20 Vieille Levée 8 sep

BACON—Jambons, épaules et plats côtés, en magasin, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 7 sept

FARINE—300 barils qualités inférieures, en débarquement du steamer Mo. Mail, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 7 sept

GRAISSE—400 barillets et 21 barils prime, à vendre en magasin par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 7 sept

MAIS—467 sacs en bon ordre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 7 sept

HUILE de graisse—1 baril en magasin, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 7 sept

HUILE D'OLIVE—228 paniers et 35 caisses en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée 1 sep

SULPHATE de quinine—300 onces garanti français, de Pelletier, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune 26 août

ESPRIT de Thérébenthine—11 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune 26 août

HUILE de graine de lin—16 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 25 août

HUILE de baleine raffinée—46 bls. épurée d'hiver, à bls de de, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 25 août

CHAUX fraîche de Thomaston—300 barils chaux de pierres, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 47, Commune 17 août

MARCHANDISES DU PAYS—75 balles toile à draps écrue 4/4.
20 caisses do blanche 4/4.
20 balles drilles écrus.
10 de toile à chemises écrue.
25 caisses de blanche 7/8.
100 balles denims différentes descriptions.
15 de toile rayée, Hamilton.
20 caisses flanelle de Canton.
15 de denims de Hamilton.
10 de indiennes à la mode, en magasin et à vendre par WM. FROST & co.
8 sep 20 Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—En débarquement des navires Claiborne, Berlin et Mary & Susan, savoir:
Coton du pays—200 balles coton blanc et écru, à chemises et à draps, 3/4, 4/4 et de 28 pouces.
Savon—300 caisses marques Winchester, Jackson et Gould; savon extra No 1.
Clous—150 barils clous de fer de Suède.
Maquereaux—100 barils et demi barils maquereaux frais Nos 1 et 2.
Morue—15 tambours et 300 caisses morue fraîche.
Huile—20 barils huile de baleine; 10 dito huile de tanneurs.
Gingembre—25 sacs.
Papier à enveloppe—400 rames.
Cornichons—106 caisses cornichons assortis, olives, câpres.
A DES PRIX REDUITS.
Bottes et Souliers—200 caisses comprenant un assortiment de bottes, brodequins, souliers, &c.
Chemises—12 caisses chemises rayées, d'Hamilton.
Paillassons—41 rouleaux paillassons, à vendre par TUFTS & HOBART,
8 sept 20, Douane.

BANQUE DE LA LOUISIANE, Nouvelle Orléans, le 9 août 1843
CHANGE—Cette Banque tire sur Londres et New York.
9 août WM. E. LEVERICH, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans, le 17 août 1843.
UN dividende de trois pour cent a été ce jour déclaré par cette Banque. Ce dividende sera payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater du lundi 28 du courant. W. E. LEVERICH,
25 août—15 Caissier

SANGSUES.
83000 dernièrement reçues par le navire Deucalion
Le soussigné informe le public qu'il est actuellement prêt à vendre à son Dépôt général, en gros et en détail, toute espèce de Sangsues d'Europe, aux prix les plus modérés. J. B. RUSCONI, 127, rue de Chartres.
Une porte de la rue St. Pierre, à l'ancien magasin d'oiseaux. 20 juillet

SANGSUES.
TRENTE MILLE SANGSUES de première qualité supérieure, Hongroises, de Hambourg, Nantaises et Espagnoles, à vendre à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 95. Les prix des dites sangsues est à deux pour SIX SOUS et un quart, jusqu'à DOUZE SOUS et demi. Le chef de l'établissement garantit toutes les qualités, et se charge lui-même d'en faire l'application si on le désire, comme étant sa profession depuis nombre d'années, et se transporte en [illegible] par ordre.
18 août J. P. SOUBIRAN.

SANGSUES MONSTRES.
Reçu par le Kilby, de New-York, des Sangsues hongroises et suédoises, garanties, à vendre au nouveau Dépôt, rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines, No. 305. Mr Trasforest les posera aux personnes qui le désireront. On trouvera toujours dans le même établissement de la Farine de lin, fraîche, Moutarde, Potasse, Arrow Root, Fécule de pomme de terre, Tamarin, Sel d'Epsom, Crème de Tartre, Huile de Palmacristy, Alun. Rob anti-syphilitique du docteur Giraudeau de St. Gervais, et beaucoup d'autres articles à vendre à très bas prix.
25 a P. TRASFOREST.

SANGSUES.
REÇU par les derniers arrivages de Barcelone, de France et de la Havane, CINQUANTE MILLE SANGSUES que l'on vendra aux prix les plus réduits. L'entrepôt général de la rue du Quartier No. 46, s'est arrangé de manière à fournir au public, pendant toute la saison, des sangsues GARANTIES, comme suit:
Sangsues petites, TROIS cents.
do moyennes, CINQ "
1er. choix grosses, DIX "
L'entrepôt a établi une succursale, au coin des rues Orléans et Bourbon, afin de faciliter ses habitués du centre de la ville, mais le principal établissement et les Réservoirs sont RUE DU QUARTIER, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. RENAUD PETITBIEN.
Deux domestiques se chargeront de la pose des sangsues si on l'exige. 16 août.

REÇU par la barque Shannon, du Havre, et à vendre à bas prix pour du comptant:
Mouchoirs français, façon Madras, dessins nouveaux qualité supérieure,
Indiennes françaises nouvelles,
Mousselines laines noires double largeur,
Do de bleu de France do
Do 40 dessins riches,
Boutons en 3 trous 7 1/2, 9 et 12 lignes,
De de nacre diverses qualités,
Un assortiment d'articles pour tailleurs.
FORCADE & Co.
6 sept 39, rue de Chartres

MARCHANDISES D'AUTOMNE.
LES soussignés reçoivent par l'Oconee de New-York, et la barque Sarah Hand de Philadelphie, un bel assortiment de marchandises de saison, qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant:
Circassiennes noires et en couleurs,
Indiennes américaines en couleur,
do. do. noires,
do. bleu Merrimack et autres,
Mérinos noir et en couleur pour robes,
do. bleu Marie-Louise,
Velours de coton noir,
Bombazettes noires No. 1 à 13,
do. vertes et rouges,
Alépines noires diverses qualités,
Bombazettes noires 5/4,
Mouchoirs façon Madras, bas prix,
do. bleus pour nègres,
Kersey laine et laine et coton,
Linseys unis et à carreaux,
Coutils à matelas, et Denims bleu,
Un bel assortiment de Kentucky Jeans,
600 douzaines Chaussons écrus,
200 do. Bas blancs très grands,
200 de. do. noirs do.
Percales noires et en couleurs,
Cotons blancs 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 12/4,
do. écrus do. do. do. do.
6 caisses Parapluies coton 26, 28, 30, 32 et 34 pouces.
Casimirs noirs pour pantalons,
do. en couleur do.
FORCADE & Co.
5 sept 39, rue de Chartres.

A VENDRE par les soussignés:
Vins de Marseille en barriques et 1/2 barriques,
Vins de Montferrand, en barriques,
Do de St. Julien Médoc,
Do de Léoville,
Do de St. Emilion,
Do de Madère, en quarts de pipes,
Do d'Oporto, en quarts de pipes,
Genièvre de Hollande en pipes, barils et damejeannes,
Cognac 4me. preuve, en 1/2 pipes et quarts.
3 a J. F. BERCIER & Co. 54, Vieille Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
E. CORDEVIOLLE & LACROIX ont l'honneur de prévenir leurs habitués et le public en général, qu'ils ont transporté leur magasin du No. 66, encoignure Chartres et Bienville au No. 123 de la même rue, entre Conti et St. Louis; magasin qu'ils occupaient précédemment, et qu'ils n'avaient quitté que par suite de l'incendie dont ils ont été victimes le 8 janvier dernier.
Nouvelle Orléans, 30 août 1843. 31 août

GRAINES FRAICHES POUR JARDIN.
Le soussigné a le plaisir d'informer les personnes qui se fournissent habituellement chez lui qu'il vient de recevoir par la barque Shannon, arrivant de France, un très grand assortiment de Graines fraîches pour jardin, et convenables pour les semailles d'automne. Wm. DINN,
4 sept 11, Commune

LES soussignés ont en magasin, et offrent à de bas prix, pour terminer plusieurs consignations,
14 balles couvertures de laine, françaises, pour nègres, à 3 points, très pesantes.
Vieille eau-de-vie de Cognac, supérieure.
Vin rouge, de diverses qualités, en barriques.
Vin rouge en caisses, des marques les plus estimées et d'autres à bas prix.
Vin blanc en tierçons,
Amandes fraîches, à coque tendre.
Marasquin, Curaçao, etc. assortis.
Bouchons longs et courts.
4 sept. JORDY & D'AASIER, No. 60, rue Royale.

AVIS AUX TAILLEURS—Casimir noir, satin de laine, casimir fantaisie, drap de soie, serge noire, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 4 sept 36, rue de Chartres

MARCHANDISES d'automne, mérinos en pièces, redingotes, habits et pantalons mérinos, pantalons casimir léger, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 4 sept 36, rue de Chartres

CHAPEAU de soie français—Huit caisses chapeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 4 sept 36, rue de Chartres

PARAPLUIES—30 paquets des 28 à 32, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 4 sept 36, rue de Chartres

CHARBON—30 boucauts en débarquement de la barque Sarah Hand, de Philadelphie, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 9 sep 70 Camp

TABAC—100 balles ou 5 milles de Kentucky, à vendre par O. H. MIESEGAES, 9 sep 24 Vieille Levée

AVIS LEGAUX.

Pierre Lee vs. les terres de Pierre Jacob Gobert et les héritiers de Céleste Lamesse.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de District—Lafourche-Intérieure.—A Pierre Jacob Gobert, et à les héritiers de Céleste Lamesse, et à tous ceux que cela peut concerner, sachez:

Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche-Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai, ce 26ème jour du mois d'août 1843, saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, mesurant six arpens de face sur quarante de profondeur plus ou moins, rive gauche du Bayou Lafourche, et à peu près vingt-huit milles en bas de Thibodaux, borné en-dessus par la terre de Pierre Augeron, en dessous par celle de Pierre Lee.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de deux cent cinquante piastres, étant le montant pour lequel la façon du chemin en front de ladite terre a été adjugé à une vente faite au rabais par l'inspecteur-général de levées et chemins de cette paroisse, audit plaignant, et les frais de ce procès, conformément à la section 30 d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées," approuvé le 7 février 1829.

Thibodeaux, ce 26 août 1843. M. BOURG, shérif.
5 sept—8 en 30j

Joseph Rémont vs. les héritiers de Joseph Daigle.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District—Lafourche Intérieure—A les héritiers de Joseph Daigle et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée: J'ai, ce 15ème jour d'août 1843, saisi un certain morceau de Terre situé dans cette paroisse, mesurant vingt arpens de face plus ou moins, rive droite du Bayou Lafourche, et à peu près trente milles en bas de Thibodeaux, borné en dessus par les terres de la veuve Etienne Boudreaux, au dessous par celle de Henri Maxile.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire, pour satisfaire à la somme de quatre cents piastres, étant le montant pour lequel la façon du chemin en face de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'inspecteur général de levées et chemins de cette paroisse, au dit plaignant, et les frais de ce procès, conformément à la section 30. d'un Acte de la Législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodeaux, ce 26 août 1843. M. BOURG, shérif.
5 sept—8en30j

Daniel Nettleton vs. Veuve Etienne Boudreaux

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District, Lafourche Intérieure—A la veuve Etienne Boudreaux et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du Deuxième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai ce quinzième jour d'août 1843, saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse mesurant quinze arpens de face plus ou moins sur à peu près quarante de profondeur plus ou moins, rive droite du bayou Lafourche, et à peu près trente huit milles en bas de Thibodeaux, borné au-dessus par les terres des héritiers de Goché, au-dessous par celles des héritiers de Joseph Daigle.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de cent cinquante piastres, étant le montant par lequel la façon du chemin au front de la dite terre a été adjugé à une vente faite au rabais par l'inspecteur général des levées et chemins de cette paroisse, au dit plaignant et les frais de ce procès conformément à la section 30 d'un acte de la législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodaux, ce 26ème jour d'août 1843. M. BOURG, shérif.
5 septembre—8t en 30j

Daniel Nettleton vs. Lorenzo Munson.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District—Lafourche Intérieure à M. Lorenzo Munson et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée: J'ai, ce 15ème jour d'août 1843, saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, mesurant cinq arpens de face plus ou moins, sur à peu près quarante de profondeur plus ou moins, rive gauche du Bayou Lafourche, et à peu près trente milles en bas de Thibodeaux, borné au-dessus par les terres Geneviève Magnon, au dessous par celle de Henri Maxile.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées, dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire, pour satisfaire à la somme de trois cents piastres, étant le montant pour lequel la façon du chemin en face de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'inspecteur général des levées et chemins de cette paroisse, au dit plaignant et les frais de ce procès, conformément à la section 30 d'un acte de la législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodeaux, ce 26 août 1843. M. BOURG, shérif.
5 sept—8en30j

Daniel Nettleton vs. Henry Maxile.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District, Lafourche Intérieure.—A M. Henry Maxile, et à tous ceux que cela peut concerner, sachez: qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du deuxième District Judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, dans la cause ci-dessus intitulée, j'ai ce quinzième jour d'août 1843 saisi un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, mesurant six arpens de face plus ou moins par à peu près quarante de profondeur plus ou moins.

Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour satisfaire à la somme de trois cent cinquante piastres, étant le montant pour lequel la façon du chemin au front de la dite terre a été adjugée à une vente faite au rabais par l'inspecteur général des levées et chemins de cette paroisse, au dit plaignant et les frais de ce procès conformément à la section 30 d'un acte de la législature de cet Etat, intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodaux, ce 26me jour d'août 1843. M. BOURG, shérif
5 septembre—8t en 30j

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

LES tableaux des taxes d'Etat sur les propriétés foncières et les esclaves, de cette partie de la paroisse d'Orléans comprenant les municipalités No 1, 2 et 3, seront ouverts le lundi 14 du courant, au bureau des Assesseurs, passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, et resteront exposés jusqu'au 13 septembre inclusivement.
14 août

LE soussigné ayant été nommé curateur de la succession de Jno. A. Rowan, invite les personnes qui ont des réclamations contre la succession à les présenter pour le paiement, et les personnes qui doivent à cette succession à venir payer à lui. E. B HARRIS,
9 sept—10 70, rue Royale.

BUREAU du shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—Nlle. Orléans, le 12 Septembre 1843. A tous ceux que ces présentes concernent, salut—No. 6 295—P. A. Guyol et André Deslonde, jr. vs. le bateau à vapeur Minerva.

AVIS est par le présent donné, qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et ai en ma possession, le bateau à vapeur MINERVA, sa machine ses meubles, &c. Et toutes les personnes intéressées sont par les présentes notifiées d'avoir à comparaître, dans les quinze jours de la date des présentes et répondre à la pétition enregistrée dans cette affaire. EMILE LA SERE,
12 sept—3en10j Shérif de la Cour de Commerce

AVIS—Les soussignés ont formé une société sous la raison de DEGELOS & GRASS, pour la transaction des affaires de commission en générale.
Nouvelle Orléans, 2 septembre 1843. PIERRE A. LEGELOS. JOSEPH M. GRASS.
2 sep—2 s Encoignure des rues St. Louis et Levée.

CLOUS de girofle 10 demi barils, 11 barillets et 2 balles en débarquement du navire Hilah, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 9 sept

VIN de Teneriffe—15 quarts de pipes en débarquement du navire Hilah et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 9 sept

SEL pour table—10 barils anglais en débarquement du navire Hilah et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 9 sept

SULPHATE de quinine—3 caisses, 200 douzaines en débarquement du navire Lilah, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 9 sept

CAFE—102 sacs nouvelle récolte, en débarquement du Hero, de la Havane, à vendre par 46. Vieille Levée 9 sept

CHAPEAUX de soie noirs, do. de feutre de nouvelle forme, reçus par le Shannon, du Havre, à vendre à bas prix par les soussignés. FORCADE & Co. 6 sept 39, Chartres.

VEAUX vernis, Eau de fleurs d'oranger, reçus par le navire Shannon, venant du Havre, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 6 sep 53 Conti

MACHINES à nettoyer le coton, améliorées de Carver. Les agents de ces machines peuvent maintenant les vendre à des prix réduits. GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 6 sept

CAFE de Rio à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 6 sept

CORDAGE de Manille à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 6 sept

COUVERTURES trois points, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 6 sept

CIGARES de la Havane—Un assortiment d'excellents regalias, impériales, Canones, Trabucos et autres, constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6 sept

CIGARES Principe en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 6 sept

BACON—12 barriques plats-côtés, en débarquement du steamer Missouri Mail, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 6 sept 45, Vieille Levée

CHAPEAUX français, soie, gris et noirs, à $3 50 en détail, pour clore cet article, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 53 Conti 6 sept

CHANGE—Checks à courte vue sur Louisville, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 6 sep

GRAISSE—2000 barillets prime, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp 6 sep

FARINE—1500 barils fraîche de l'Ohio, à vendre à bord d'un chaland, par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp 6 sep

PORC—1000 barils assorti, mess, M. O. mess prime etc à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 6 sep

HUILE de graine de lin—20 barils en magasin, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp 6 sep

TOILE et corde d'emballage—400 pièces toile du Kentucky, et 300 rouleaux corde, dont partie de très belle qualité, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65. Camp 6 sep

SEL—A vendre, 100 sacs pour salaison, en débarquement du Wm. Penn, venant [illegible] S'adresser à H. ABADIO & Co., rue de la Vieille Levée No. 210 5 sept—3

GENIEVRE de Hollande. Article supérieur, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 5 sep

VIN DE SAUTERNE—20 caisses, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 5 sep

PAPIER A LETTRES—10 caisses papier à lettre français, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 5 sep

CUIRS—20 rouleaux, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 5 sep

ANNISETTE—300 paniers, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 5 sep

CAFE de la Havane en magasin, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 5 sep

CIGARES—Un assortiment des différentes marques de la Havane, constamment en mains et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 5 sep

PAR le navire Oconee, nous avons reçu un grand assortiment de chapeaux à la mode que nous offrons à vendre à bas prix FROST & co, 10 Magasins 5 sep

BRODEQUINS pour nègres—Article supérieur du New Jersey en débarquement du navire Oconee, à vendre par FROST & co, 10 Magasins 5 sep

MORUE fraîche en tambours et en caisses en débarquement et en magasin à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 5 sep

MAQUEREAUX nouveaux—Nos. 1, 2 et 3, en barils 1/2 et 1/4 barils en débarquement et en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 4 sep

MARCHANDISES DIVERSES—20 barils maquereaux No. 2, 20 boucauts de no. 2, 12 livres chaque [illegible] de baleine, [illegible] caisses savon no. 1, 75 [illegible] 15 caisses [illegible] en débarquement du navire John Minturn et à vendre par J. W. STANTON & Co,
5 sept encoignure Magasins et Lafayette.

PAR LE REGISTER.

Succession de Jean Pierre Jacques Berly alias Stanislas Berly.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI, le treize septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 septembre 1842, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean Pierre Jacques Berly, alias Stanislas Berly, l'esclave ci-après nommé, savoir:

PRINCE, nègre âgé d'environ trente neuf ans.

Conditions de la vente: Un quart comptant et la balance à six mois de crédit, pour un billet endossé à satisfaction du vendeur, [illegible] hypothèque spéciale sur l'esclave vendu; le dit billet en cas de non paiement à échéance, portera un intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à paiement final.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

N.B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant L. T. Caire, not. pub. 13 août

Succession de Clémentine Belleny, f. c. l.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI, treize septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 août 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Clémentine Belleny, f. c. l., les lots de terre et esclaves ci-après décrits savoir:

Deux lots de terre situés au faubourg Franklin, près de cette ville, désignés par les Nos. quatorze et quinze de l'îlet No. 60, au plan dressé le 20 mars 1836, par L. Surgi, et demeuré annexé à un acte de vente passé devant Louis Féraud, ci-devant notaire, le 4 avril 1836, suivant lequel plan lesdits deux lots de terre, qui sont contigus, mesurent au pied américain trente pieds chacun de face à la rue Prospère, sur une profondeur égale de chaque côté, de cent cinquante-neuf pieds dix pouces trois lignes entre lignes parallèles; ledit îlet No. soixante-cinq compris entre les rues St. Avide, Mandeville, Prospère et d'Espagne.

Eliza, négresse âgée d'environ 22 ans, avec ses deux enfans nommés Juliette, étant paralysée, âgée de six ans environ, et Théodorin, âgé d'environ trois mois.

Marie, négresse âgée d'environ 54 ans.

Conditions de la vente comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
12 août Régistre des Testamens.

N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Louis F. Maureau, notaire public.

SUCCESSION de Jean Escoffier—Vente par le Régistre des Testamens.—Mercredi treize septembre 1843, à dix heures du matin, rue Toulouse, entre les rues de Chartres et Levée, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 1er. septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean Escoffier.

Les effets mobiliers appartenant à la dite succession et consistant en tapisseries, barillets de peintures, vernis, meubles meublans, &c.

Conditions—Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
2 sept—8 en 10j Régistre des Testamens.

Succession de James Currell.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS

VENDREDI 13 octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de James Currell, les propriétés foncières et actions ci-après décrites, savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus; ledit lot situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Douane, Canal, Bourbon et Dauphine, mesurant trente pieds de face à la rue de la Douane, sur quatre vingt douze pieds quatre pouces de profondeur et borné du côté près de la rue Bourbon par la propriété de Mme. Martin Gordon Jar et du côté près de la rue Dauphine par la propriété d'Anthony Rasch.

Cinq vingt quatrièmes de cent-quatre-vingt-un acres de terre situés dans la paroisse Jefferson et désignés plus particulièrement comme un lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan de cinq lots de terre de différentes dimensions, fait par C. F. Zimpel, député voyer, le 21 avril 1833 et maintenant déposé en l'étude de Félix Grima notaire en cette ville, lequel lot est connu comme faisant partie de l'habitation Macarty, borné au dessus par la ligne inférieure de la propriété de D. T. Walden et au-dessous par la ligne supérieure du faubourg Lafayette et une partie de la ligne inférieure du faubourg des Religieuses, lesquelles trois lignes forment un angle aigu s'étendant du fleuve Mississipi sur la rive gauche dudit fleuve.

Cinq cent vingt cinq actions dans le fonds capital de la Banque du Gaz de cette ville.

Dix actions dans le fonds capital de la Banque du Canal de cette ville,

Douze actions dans le fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Vingt-quatre actions dans le fonds capital de la Compagnie d'assurance des Marchands de cette ville.

Conditions de la vente:—La propriété foncière située en cette ville, un cinquième comptant et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit; la propriété située dans la paroisse Jefferson, un cinquième comptant et la balance à un et deux ans de crédit, le tout pour billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque sur les propriétés; les actions comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant F. Grima, notaire public. 13 sept

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Alabama, Washington, Osmulgee et Union de New-York, un nouvel assortiment de marchandises pour la saison, parmi lesquelles se trouvent les articles suivans:
Indiennes en couleurs claires et foncées.
do. deuil et demi-deuil.
do. bleu merimack et autres.
Bon teint à grands et petits carreaux.
Ginghams à carreaux pour robes.
Cotonnade pour pantalons et pour robes.
Percales blanches, jaconat et coton batiste.
do. brochées et mousselines à raies et à carreaux.
Bazin et jaconats blancs à mille raies.
Bas de coton blancs et couleurs, pour femmes et enfans.
Bas blancs et en couleur, très grands.
Chaussons de coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans.
Gants en fil et en coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour femmes.
Flanelles blanche, verte, rouge et jaune, unies et croisées.
Mouchoirs blancs et en couleurs, pour la tête.
Percale noire et en couleur.
Toile d'Irlande et de Paris, par pièce et demi-pièce.
Ouvré damassé pour nappes et serviettes.
Nappes damassées 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 24 quarts.
Serviettes damassées ouvrées, en toile et en coton.
Courtepointes en piqué, 10, 12 et 14 quarts, et Couvertures molleton.
Casimirs noirs et en couleurs, pour pantalons
do. légers, pour enfans.
Draps noirs et en couleurs.
Kentucky, Jeans et Satinets.
Bobinet uni. 4, 6, 8 et 10 quarts.
Cotons blancs superfins.
Toiles à draps, 5, 6, 8, 10 et 12 quarts.
Crêpe noir et Soie d'Italie, noire, grande largeur.
Mousseline de laine et Serges en laine, noires et en couleurs.
Velours noir, de soie et en coton.
Schals en laine, 4, 5, 6, 7 et 8 quarts. Mousseline laine Thibet et en coton.
Aiguilles, Epingles et Agraffes.
Galons, Lacets et Cordonnets.
Bobines de coton, Taylor, Alexander, Orelles, Anderson et Rowords.
Cravates en soie, Mouchoirs de soie, pour poche
Boutons de nacre pour chemises et pour gilets.
do. en soie, pour habits et gilets.
do. en métal et en os, pour pantalons.
Bretelles en soie, élastiques, en coton et en laine.
3, 4 et 5 quarts Cotons blancs et écrus.
Cotonnade denims, Coutil bleu croisé, Coutil à matelas.
Kerseys, coton rayé pour chemises, Linseys unis et à carreaux, coton Lowell, Fil patente, noir, bleu, gris et en couleurs, Bordures pour matelas.
TOOLE & BARRIERE,
26 juillet No. 20, rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES.

NORTH & BROTHERS reçoivent actuellement par les navires Columbia, Kilby & Vicksburg, un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en
Coton Lowell,
Linseys Lowell,
Indiennes bleues Merimack,
Indiennes unies Merimack,
Chaussettes de coton mêlé,
Chaussettes de coton écru,
Toile à draps en fil 10/4,
Do 12/4.
Diapré de fil damassé 6/4,
Do de 7/4,
Do de 8/4,
Do do 9/4,
Do do 10/4,
Essuie-mains diaprés,
Toile de Buckham,
Soie noire à coudre,
Jeans blancs,
Jeans de satin blanc,
Batiste noire,
Draps anglais grande largeur,
Draps américains grande largeur,
Mouchoirs de Madras,
Jeans écrus,
Toile à draps écrue,
Mouchoirs de batiste de fil,
Toile lisière dorée,
Linon grande largeur,
Couvertures croisées,
Boutons de nacre (assortiment complet)
Agraffes,
Cotons en bobine,
Bombazin noir et vert,
Bretelles de différentes descriptions,
Epingles pour coiffure,
Lastings et boutons d'habit,
Boutons d'habit, en satin et autres de toutes descriptions.
Aussi:—15 caisses indiennes assorties, dessins nouveaux.
22 août

SPECIFIQUE CONTRE LA FIEVRE JAUNE.

IL n'y a peut-être pas de médecin qui doute qu'il n'y a qu'une sorte de maladie nommée fièvre essentielle, depuis l'intermittente bénigne jusqu'à ces cruelles flegmasies, la fièvre jaune et la peste; ce sont des inflammations des membranes muqueuses, des voies digestives, accompagnées de toutes les complications et de toutes les modifications qui ont si longtemps caché leur vrai caractère, et les présentaient comme un groupe de fièvres pernicieuses qui entraînaient au tombeau les sept huitièmes de ceux qui avaient le malheur d'être atteints de la contagion. Et à présent que leurs causes, leurs symptômes sont mieux connus, le nombre de leurs victimes est encore immense. Je n'entreprendrai pas une description prolongée de ces maladies; mais une expérience de plus de dix années, et toujours couronnée de succès, m'ayant convaincu de l'efficacité du spécifique contre la fièvre jaune, je l'offre au public dans la conviction intime que j'ai de sa supériorité sur toute autre médecine connue.

L'office du docteur MARCHAND est rue de Bourbon, au coin de la rue St. Louis, où il sera depuis le jour jusqu'à sept heures, et depuis onze heures jusqu'à trois. Il donnera aussi ses soins aux maladies secrètes dans tous leurs degrés. Il guérit dans deux minutes, sans opération chirurgicale et sans douleur, le mal de dents, considéré comme maladie du périoste. 20 juillet

ON offre à vendre à très bas prix et à termes avantageux pour clore une société, une habitation dans la paroisse Pointe Coupée, sur le fleuve Mississipi, connue sous le nom d'habitation du débarcadère de la Rivière Rouge. Elle contient 700 arpens de superficie dont environ 180 déjà défrichés. Il existe sur cette terre une belle maison à étages, magasins et autres améliorations. La position de cette terre offre de grands avantages à une personne qui voudrait y tenir un magasin, un hôtel et un ferry.

S'adresser à la N. Orléans à M. J. Tardos, 339, Royale ou à la Pointe Coupée à Z. Demoruelle, ou E. Gerard.
9 sept—10

EAU DE VIE, Genièvre, etc.
10 pipes genièvre de Hollande, importation directe.
10 demi pipes vieille eau de vie.
15 quarts do do de
200 caisses vin rouge St. Julien.
100 de do de Haut Brion. Chateau Margeaux, et Chateau Giscour.
100 do liqueurs.
20 do absynthe, à vendre par PETERS & MILLARD,
12 mai Nos. 34 et 36 Vieille Levée

VINS, eaux de vie, &c.
20 pipes vin madère,
15 demi do do
20 quarts do do
10 do de Oporto,
20 do de Teneriffe,
20 douzaines vieux madère, en bouteilles [illegible]
20 de de Sherry, pâle [illegible]
40 boucauts porter de Londres,
20 do bierre d'Ecosse,
à vendre par PETERS & MILLARD,
26 avril. No 34 et 45 Vieille Levée.

AVIS.
MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS.

LE soussigné, agent général pour la vente des Pilules Anti-bilieuses de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. [illegible] Cet article réel et garanti se vend seulement chez les personnes suivantes:
G. N. Morrison, 11, Magasins.
J. P. Barber, encoignure Canal et Tchoupitoulas.
Doyle Buthen, 24, Bâtisses triangulaires.
Laville, encoignure Hôpital et Vieille Levée.
Shaw & Hurley, encoignure Commune et St. Charles
Geo. Jones, apothicaire, Carole Tivoli
O. B. PEARSON, Pour John Sappington & Sons

REÇU par le St. Léon du Havre et à vendre par les soussignés:
Bretelles coton, tricotées, sans boucles à boutonnière,
Fromages véritable pâte-grasse, très frais.
FORCADE & Co.
19 août 39, Chartres

VENTES DE CE JOUR.

Farine.
PAR J. B. FLACHE.

IL sera vendu, aujourd'hui mercredi 13 du courant, à 10 heures A. M. à son magasin rue de la Vieille Levée, 39, 30 barils Farine avariée en partie, et vendue pour le compte de qui il appartiendra. 13 sep—1

Vente des Gardiens du Port.
PAR W. R. ROBERTSON,
J. W. FURNESS, encanteur.

MERCREDI prochain 13 du courant, à 4 heures P. M. sur la Levée, vis-à-vis la place d'Armes, il sera vendu par ordre et sous l'inspection du Port,
Un lot de vieux cuivre provenant de la barque Théodore Korner.
Conditions, comptant. 12 sep—2

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés immobilières sans réserve.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 16 septembre, à la Bourse St. Louis,
10 lots de terre de l'îlet 60 dans le faubourg Franklin, à partir du No. 1 au No. 10. Le No 1 forme l'encoignure des rues Mandeville et Marais, et mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes, face à la rue Mandeville, sur 124 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Mandeville et de la Loi; les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, et 10 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 6 lignes, sur 124 pieds 10 pouces de profondeur.
Conditions—comptant.
L'acte de vente pardevant Jh. Cuvillier, not. pub. aux frais de l'acquéreur. Vente positive. 13 sept—3

Vins, Liqueurs et Groceries.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 14 du courant, à 10 1/2 heures A. M. à l'Auction Mart, rue du Camp,
Eau de vie en pipes, 1/2 pipes et barriques, de toutes qualités.
Genièvre en pipes, 1/2 pipes et barriques, de toutes qualités.
Rum en pipes, 1/2 pipes et barriques, de toutes qualités.
Vins de toutes les descriptions, tels que: Madère en barriques, 1/4 barriques et damejeannes, Sherry, Porto, Haut Sauterne et vins rouge de toutes marques et descriptions.
Aussi.
Corde d'emballage, bœuf, harengs, sel en caisse, &c.
Aussi: Une quantité de groceries.
Conditions: comptant. 13 sept.

A la folle enchère de Mr G. Bonny.
PAR ABAT & COQUET

IL sera vendu, lundi le 18 du courant, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, pour le compte et risque de M. Gabriel Bonny, qui ne s'est pas conformé aux conditions de la vente faite le 13 mai dernier,
20 lots de terre situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos. 1 à 20 et formant l'îlet No. 39, d'après un plan fait par J. Pueyo, déposé en l'étude de J. Cuvillier not. pub. et qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente.
Conditions:—1/4 comptant et la balance à partir du 13 mai 1843, à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente pardevant J. Cuvillier not. pub.
8 sept—3 en 10j

ECLAIREURS D'ORLEANS
ATTENTION!

La compagnie se réunira jeudi 14 du courant, à 5 heures précises du soir, à l'arsenal pour procéder à l'élection d'un caporal fourier, et traiter d'affaires importantes au corps. La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du capitaine.
6 sept E. VIOT, Sergent Major.

GARDES D'ORLEANS,
ATTENTION!!!
"Ecole du soldat et de peloton."

VOUS êtes requis de vous réunir tous les vendredis soir, à 7 heures (à dater d'aujourd'hui, 25 août) à l'arsenal de la Compagnie, passage de la Bourse, pour instructions.
Par ordre du capitaine,
E. PERRILLIAT,
25 août sergent major.

Aa. MILTENBERGER,
NEGOCIANT,
9 sept—8 rue de la Vieille Levée, No. 31.

H. DE GOER & RIFFLARD,
Importeurs de Marchandises sèches, françaises, anglaises et allemandes.
TIENNENT AUSSI:
MARCHANDISES DU PAYS MANUFACTURÉES,
et toutes espèces de
Marchandises de laine et de coton, pour nègres et pour habitation.
NOUVELLE-ORLEANS,
No. 36, rue de Chartres.
H. DE GOER, Paris.
J. RIFFLARD, Nlle.-Orléans. 26 juil

AVIS AUX HABITANTS

L. DUPERRON,
&
E. DELCAMBRE.
Drs DENTISTES.

280, RUE BOURBON.
Entre St.-Philippe et Dumaine.

ONT l'honneur de prévenir les habitants de St.-Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville, Lafourche, des Attakapas, &c., que le Dr. E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs L. Duperron et E. Delcambre garantissent toujours leurs ouvrages, et leurs opérations, préviennent les personnes qui honoreront M. Delcambre de leur confiance, que si dans la suite elles avaient quelques réclamations à faire, leur établissement étant permanent à la Nouvelle Orléans, ils feraient promptement droit. En conséquence, les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les pièces de dents artificielles, les obturateurs et les râteliers complets, pour lesquels [illegible] procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération.
17 mai—

AVIS DE DENTISTE.

D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette assistance, pouvoir opérer les patients sans délai.

Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instants, et il détruit le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. Le public, cependant, ne croira pas que le remède dont il est fait usage soit une "panacée universelle", mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.

Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les sceptiques peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:

Rev W. A. Scott,	Dr. W. H. Tegarden,
J. W. Stanton,	L. E. Generally,
C. P. Young,	C. W. Tobin,
E. Morton Quirk,	W. H. Wheaton,
H. Williams,	W. G. Latham,
Mr. Whitney,	Capt. Taylor, Balize,
H. Page,	E. Morehead,
Wm. [illegible]	

En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on s'évite la douleur de se faire ôter une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devient tout à fait inutile. 11 fev—1a

DR. BLANCHARD,
Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instants plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

Récemment inventé pour orifier les Dents.

Or gaufré sans aucun aliage, plus malléable et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platine) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elexir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat au quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.

A son Cabinet, rue Royal 100, entre St. Louis et Conti, tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.

Aussi—Un magasin rue de Chartres, No. 47. mars

PLATINA-CEMENT.

Mr. ACHILE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.

No. 44 rue Royale, entre Conti et Bienville. 9 an

REÇU par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie, et à vendre à bas prix pour du comptant, par les soussignés:
Coton écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4,
do. Lowell Nos. 1 et 2,
do. blanc 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
do. croisé 5/4 et 7/8,
Molleton blanc et écru,
Kersey laine et coton,
do. coton,
Linsey uni et à carreaux,
Kentucky jeans noir et couleurs assorties,
Satinet noir, bleu et gris,
Draps 6/4 noirs, bleus et couleurs assorties,
Casimirs nouveautés,
Mérinos pour robes, double largeur, noir et couleurs assorties,
do. couleurs assorties 3/4.
Alépine noire,
Etamine noire,
Mousseline de laine noire,
Velours coton noir,
Flanelles blanches, rouges et vertes, et autre qualités.
Cotonnade dite Log Cabin véritable, et [illegible]; Guinée [illegible] bon teint à grands et petits carreaux; Percale blanche, noire et en couleurs assorties; Ouvré pour serviettes; Ouvré de Russie; Damassé 7, 8 et 9/4; Lasting noir; Coutil bleu; York Denims; imitation York Denims; un assortiment d'indiennes américaines en couleurs, noires et bleues; [illegible]; Drap pilote; Couvertures laine 3 points; [illegible]
DUFOUR, DURAND & Co.,
9 sep 24, Chartres.

COUVERTES Françaises 3 points [illegible] à vendre par J. ALBERT,
30 juil 22 St. Louis